

**Sexe des demandeurs.** Le tableau 4.53 montre que le nombre de divorces accordés en 1973 aux demandeurs de sexe féminin (23,615) était près de deux fois supérieur à celui des divorces prononcés en faveur des demandeurs de sexe masculin (13,089). Ces chiffres donnent un ratio de 55 divorces accordés à des hommes pour 100 divorces accordés à des femmes. L'Alberta avait le plus faible ratio de demandeurs masculins (36 pour 100 femmes), tandis que la Colombie-Britannique avait le ratio le plus élevé (62).

**Causes de divorce.** Un jugement de divorce peut comporter la mention d'une ou de plusieurs causes. Le tableau 4.54 montre qu'en 1973 la séparation pour au moins trois ans était la cause la plus fréquente de divorce, car elle figurait pour 33.1% de l'ensemble des causes déclarées. Venaient ensuite l'adultère (30.3%), la cruauté mentale (15.8%), et la cruauté physique (13.5%).

**Enfants à charge.** Sur les 36,704 divorces accordés en 1973 aux termes de la nouvelle loi, 43.3% ne touchaient aucun enfant à charge. Le tableau 4.55 indique une augmentation progressive depuis 1970 de la proportion des divorces mettant en cause des enfants à charge, proportion qui est passée de 53.1% cette année-là à 56.7% en 1973. Près de 40% de ces divorces ne mettaient en cause qu'un seul enfant, et près du tiers, deux enfants.

**Durée du mariage.** La durée du mariage dans 16% des cas de divorce au Canada en 1973 était inférieure à cinq ans, et dans 44% des cas inférieure à 10 ans. La tendance à court terme au cours des quatre dernières années indique un raccourcissement relatif de la durée moyenne du mariage avant le divorce. Le tableau 4.56 montre en effet qu'en 1970, 13% seulement des divorces concernaient des mariages qui avaient duré moins de cinq ans, et 36.5% des mariages qui avaient duré moins de 10 ans. La durée médiane du mariage pour les divorces enregistrés en 1970 était de 13.5 ans, comparativement à 11.8 en 1973.

**État matrimonial.** Le tableau 4.57 montre que plus de neuf personnes divorcées sur 10 en 1973 étaient célibataires au moment de leur mariage, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'un premier divorce. Un peu plus de 5% des divorces ont été accordés à des personnes qui étaient divorcées au moment de leur dernier mariage, et environ 2% à des personnes qui étaient veuves.

## 4.9 Migration

Les Sections 4.5 à 4.8 qui précèdent ont traité de l'influence des faits d'état civil (fécondité, mortalité, nuptialité) sur l'évolution de la population. Outre ces facteurs, il faut considérer les mouvements de population en provenance et à destination d'autres pays (immigration et émigration), qui affectent également la croissance et la structure démographique du Canada. La présente section fournit des données récentes sur le nombre et les caractéristiques des immigrants entrés au Canada (tableaux 4.58 à 4.64), ainsi que des estimations du nombre des émigrants qui ont quitté le pays (tableau 4.65). L'influence relative de la migration nette (excédent des immigrants sur les émigrants) comparée à l'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès) a déjà été indiquée au tableau 4.2 en termes de taux de croissance de la population canadienne pour la période 1851-1971.

La question de la migration interne, c'est-à-dire à l'intérieur du Canada, est abordée brièvement dans cette section, mais on trouvera au tableau 4.5 des estimations de la migration nette totale par province pour la période 1961-71. Des études démographiques fondées sur les résultats du recensement de 1971 fourniront des analyses détaillées des tendances les plus récentes de la migration interne au Canada, comparables au contenu des monographies du recensement de 1961 pour la décennie précédente. Les tableaux 4.66 à 4.68 présentent sur ce sujet des données sommaires tirées du recensement de 1971.

### 4.9.1 Immigration

L'ampleur de l'immigration au Canada a toujours été influencée par la conjoncture, tant au pays qu'à l'étranger. L'*Annuaire du Canada 1972*, aux pages 233-236, examine ces facteurs et analyse les tendances récentes. On trouvera au tableau 4.58 de la présente édition le nombre d'immigrants arrivés au Canada pour chaque année de la période 1947-73.

**Origine des immigrants.** En 1973, le Canada a accueilli 184,200 immigrants de divers pays d'origine, soit une augmentation de 62,194 ou 51% par rapport à 1972 (122,006). Cette augmentation est attribuable en partie aux personnes qui se sont vu accorder le statut d'immigrant reçu en vertu du Programme de rectification du statut. Les tableaux 4.59 et 4.60,